

L'assurance automobile de Mobilize Financial Services

Avec l'assurance véhicule de Mobilize Financial Services, vous ne bénéficiez pas seulement d'une couverture d'assurance complète, mais aussi d'avantages exclusifs sur le produit.

RÉDUCTION DE LA FRANCHISE



Si vous faites réparer un sinistre auprès d'un partenaire Renault / Dacia / Alpine / Nissan, votre franchise diminue pour la casco collision à Fr. 500.- et pour la casco partielle à Fr. 0.-.

BONUS FIDÉLITÉ



En cas de dommage total, nous vous rembourserons la franchise jusqu'à un montant de CHF 1'000 si vous optez à nouveau pour un véhicule en leasing avec l'assurance auto auprès d'un de nos partenaires officiels.

VOITURE DE REMPLACEMENT GRATUITE



En cas d'événement assuré, un véhicule de remplacement est mis gratuitement à disposition pendant trois jours, à condition que la réparation soit effectuée chez un partenaire officiel.

Assureur:
Zurich Compagnie d'Assurances SA

ÉCO-BONUS



Si vous optez pour un véhicule hybride ou électrique vous bénéficiez d'un bonus allant jusqu'à 20% !



MOBILIZE FINANCIAL SERVICES

Mobilize Financial Services est une marque commerciale de RCI Finance SA.

MENSUALITÉ DE LEASING



Votre assurance est valide pendant la durée du leasing et intégrée dans la mensualité de leasing.

PROTECTION CONTRE LA HAUSSE DU DEGRÉ DE BONUS



Si vous avez un accident, votre prime n'augmente pas - les primes restent inchangées pour la durée totale du leasing.

ASSURANCE BRIS DE GLACE INCLUSE



Les dommages causés sur toutes les parties du véhicule en verre ou en matériaux similaires sont assurés - xénon et LED inclus.

Pour bénéficier de l'assurance automobile de Mobilize Financial Services demandez dès maintenant une offre à votre partenaire Renault / Dacia / Alpine / Nissan ou appelez-nous :

0800 99 88 77

Responsabilité civile

L'assurance responsabilité civile accorde aux personnes assurées une couverture d'assurance de 100 millions de CHF au maximum.

Sont assurés les dommages matériels et corporels causés à autrui avec la voiture.

Elle défend les prétentions injustifiées de tiers et indemnise les créances justifiées.

En cas de réparation chez votre partenaire officiel :
Franchise > 25 ans = CHF 0.-
Franchise < 25 ans = CHF 1'000.-

Faute grave

Renonciation au droit de recours ou à la réduction des prestations de la part de l'assureur en cas de faute grave.

Casco complète - Dommages au véhicule assuré :

Collision

En cas de réparation chez votre partenaire officiel :
Franchise > 25 ans = CHF 500.-
Franchise < 25 ans = CHF 1'500.-

Événement naturel (tempête, grêle, hautes eaux, inondation, éboulement de rochers, chute de pierres, glissement de terrain, avalanche, glissement de neige, chute de glace, pression de la neige).

Vol, vandalisme (y compris éventration de la capote du cabriolet), incendie, collision avec des animaux, dommages causés par les fouines, bris de glace (y compris xénon et LED).

En cas de réparation chez votre partenaire officiel :
Franchise > 25 ans = CHF 0.-
Franchise < 25 ans = CHF 0.-

Deux dommages au véhicule parqué par an y compris les rayures d'un montant de CHF 1'000.-.

Assistance en cas de collision et casco partielle : le dépannage et le remorquage jusqu'au garage partenaire officiel le plus proche, le transport de retour de l'étranger en Suisse (sauf en cas de dommage total, si le véhicule peut être réparé sur place, si le véhicule peut être rapatrié par le conducteur ou si des tiers doivent assumer les frais) et le montant des droits de douane.

Protection du bonus : Pas de perte de bonus - Prime fixe durant tout le contrat de leasing.

Options supplémentaires de leasing intégrées

Assistance en cas de panne : Zurich organise le nécessaire 24h sur 24 pour que vous puissiez reprendre la route en CH ou au FL. Par exemple la poursuite du voyage et le retour des personnes assurées sont également pris en charge, à l'exception des frais supplémentaires ou de remorquage.

Parking PLUS : Prise en charge illimitée des frais pour les dommages causés à votre véhicule stationné par des véhicules ou des personnes inconnus. Franchise pour les moins et plus de 25 ans = CHF 0.-.

Passengers : Décès, invalidité et incapacité de travail ainsi qu'indemnités journalières d'hospitalisation pendant un séjour à l'hôpital. Prise en charge des frais de guérison dans les cinq ans suivant le jour de l'accident.

Young Driver : Pour les preneurs d'assurance de plus de 25 ans dont des conducteurs tiers de moins de 25 ans utilisent aussi le véhicule, la franchise en cas de collision pour ces jeunes conducteurs s'élève à CHF 1'500.- au lieu de 2'500.- qui seront facturés en cas de réparation chez votre partenaire officiel

Prestations spéciales supplémentaires coassurées (automatiquement incluses)

En cas d'événement assuré, véhicule de location/remplacement gratuit pendant trois jours (uniquement en cas de réparation par un garage partenaire officiel, 3 jours à CHF 100/par jour, max. CHF 300).

VOTRE OFFRE AVANTAGEUSE

Mobilize Financial Services vous propose une couverture d'assurance complète. Grâce à nos prestations d'assurance, vous avez la certitude d'être toujours parfaitement couverts et vous pouvez donc utiliser votre véhicule quotidiennement en toute tranquillité.

La formule complète zéro tracas

La formule intégrée assurance automobile de Mobilize Financial Services est la solution d'assurance parfaite pour votre véhicule en leasing. En cas de sinistre, elle offre une protection totale et couvre également les frais indirects. Pour plus de facilité et de confort, la prime d'assurance sera intégrée tous les mois à la mensualité de votre leasing.

Avec cette solution d'assurance, vous profitez d'une prime mensuelle qui reste constante pendant toute la durée du leasing ; même après un accident. Si, lors d'un sinistre, vous faites appel à votre partenaire officiel, votre franchise contractuelle se trouve réduite. Vous avez aussi la garantie que seules des pièces de rechanges d'origine pour les réparations seront utilisées.

